

# BOSSE, FERME-LÀ ET S'IL TE RESTE UN PEU D'ARGENT TU POURRAS PEUT-ÊTRE TE SOIGNER...

(0044)

BRANCHE **Chimie**

**N**ous ne le répéterons jamais assez, la **privatisation de la santé ne peut pas être considérée comme solution pérenne. Tout d'abord et même si quelques nuances peuvent exister entre eux, ceux qui s'affichent comme des mutualistes sont en fait des assureurs. Ils n'ont pas vocation de permettre aux travailleurs de se soigner en fonction de leurs besoins, mais se contentent d'assurer des risques qui sont encadrés par un contrat.**

Nul besoin d'être un expert pour décrypter l'implacable mécanique, il suffit de lire un contrat ou simplement la grille des garanties s'y référant. Dès qu'un contrat est déficitaire, même les assureurs les plus vertueux ne sont jamais prêts à renoncer à la moindre partie des sacro-saints frais de gestion. Ces frais, pour la branche, s'élèvent à 10 % pour le régime de base et à 12 % pour le régime optionnel. Ils sont généralement plus proches de 15%, à comparer avec ceux de la Sécurité Sociale, proche de 1 %. Pour ramener le régime à l'équilibre, les assureurs ne connaissent que deux solutions : augmenter la cotisation ou baisser le niveau de garantie. Si ces frais de gestion, qui remplissent les poches des assureurs, étaient directement collectés par la Sécurité Sociale, **cela se traduirait par de meilleurs remboursements et une médecine pour TOUS.**

**Bien entendu, c'est sans parler des leviers que la FNIC-CGT rappelle inlassablement :**

• **Egalité de traitement au niveau des rémunérations entre les femmes et les hommes. (33,6 Milliards €/an à opposer aux 33,5 Milliards € de déficit de la Sécu en 2021...)**

• **Mise en place de rémunérations dignes de ce nom, ce qui aurait un impact positif immédiat. Au passage, même si ce n'est pas la seule, la Branche Chimie fait partie de celles qui proposent une grille dont certains coefficients sont inférieurs au SMIC suite à sa revalorisation au 1<sup>er</sup> mai**

• **La suppression des exonérations de cotisations aurait également un impact immédiat sur le régime de la Sécurité Sociale qui deviendrait automatiquement EXCÉDENTAIRE...**

Nous le voyons bien, il s'agit uniquement de choix politiques qui répondent à un seul objectif, alimenter les profits de groupes privés au détriment de la santé des travailleurs.

Or les travailleurs en bonne santé restent indispensables à la machine capitaliste qui n'a pas encore trouvé le moyen de les remplacer totalement, sa seule bulle restant « l'armée de réserve » que constituent les travailleurs privés d'emplois. On comprend mieux pourquoi l'impérialisme réfute l'idée même du plein emploi.

Si nous revenons sur le propre des échanges autour du contrat de frais de santé de la branche, nous pouvons clairement affirmer que les représentants patronaux restent inflexibles. De leur point de vue, si la cotisation doit être revue à la hausse afin de ramener le régime à l'équilibre, cela ne doit pas avoir d'impact financier pour les patrons. Ce qui, in fine, est un mensonge, car la part patronale qui rentre de fait dans la case des « dépenses de l'entreprise », celle-ci vient en déduction de son bilan. En conséquence, c'est bel et bien le collectif qui supporte le coût de la part patronale, et surtout pas le patron seul !!!

**Dans la même veine, les représentants patronaux s'opposent fermement à nos propositions :**

▶ **Refus d'un régime égalitaire en termes de garanties.** *Le patronat veut instituer le fait que ceux qui ont les moyens de se payer des options soient mieux pris en charge que les autres en termes de soins. Ou comment sacrifier la médecine à plusieurs vitesses ?*

▶ **Refus de mettre en place des cotisations indexées sur le niveau des rémunérations.**

▶ **Refus de la prise en compte de la participation employeur sur les cotisations des retraités.** *Pour le patronat, un travailleur qui ne produit plus rien car il est dispensé de travailler, ne sert plus à rien...*

■ **En conclusion, tout le contraire de l'essence même de la Sécurité sociale : « Cotiser en fonction de ses moyens et se soigner en fonction de ses besoins »**